

Grands-Parents de Cœur

Créer du lien entre les générations



Mouvement des Aînés
canton de Neuchâtel

**ne.ch**
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Croix-Rouge neuchâteloise
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



En quoi ça consiste ?

Il arrive que des familles soient privées de leurs liens. Cela peut engendrer un sentiment de solitude qui peut être ressenti autant par les grands-parents que par leurs enfants et/ou petits-enfants.

Afin de favoriser les liens intergénérationnels dans le Canton, la Croix-Rouge neuchâteloise s'allie au Mouvement des aînés du canton de Neuchâtel pour créer des duos grands-parents et enfants.

Ensemble, les deux institutions assurent la mise en lien et le suivi pour garantir une relation sécurisée et durable.

Conditions pour devenir Grands-Parents de Cœur

- Habiter dans le canton de Neuchâtel
- Avoir 50 ans révolus
- Bénéficier d'un casier judiciaire « spécial » vierge
- Accepter un encadrement individuel et en groupe

Conditions pour les familles

- Habiter dans le canton de Neuchâtel
- Bénéficier au préalable d'une solution de garde

Contact & Inscription

Familles :

✉ anne.petremand-berger@croix-rouge-ne.ch

🌐 croix-rouge-ne.ch

Bénévoles :

☎ 032 721 44 44

✉ mdanebe@bluewin.ch

🌐 mda-neuchatel.ch

Plus d'infos ici :

